



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor

# Objectif

Lettre d'information  
économique

# AFRIQUE

N° 242 – 22 décembre 2023

# Les titres à la une

**Afrique de l'ouest :** la BCEAO relève ses taux de 25 pdb à 3,50% pour lutter contre l'inflation.

**Afrique centrale :** succès de la table-ronde sur la seconde génération de projets intégrateurs de la CEMAC.

**Afrique de l'est :** l'Ethiopie sur la voie d'un défaut de paiement.

**Afrique australe :** déplacement du Ministre délégué Olivier en Afrique du Sud

## LE CHIFFRE À RETENIR

# 16,0 %

Le ratio moyen impôts/PIB en Afrique en 2020, contre 33,5 % dans les pays de l'OCDE

## Table des matières

---

<b>Focus</b>	<b>3</b>
<b>Conjoncture</b>	<b>4</b>
<b>Environnement des affaires</b>	<b>7</b>
<b>Projets et financements</b>	<b>8</b>
<b>Secteurs d'activités</b>	<b>10</b>
• Energies et matières premières	10
• Industrie, transports et services	13
• Agriculture et agroalimentaire	16
<b>Agenda</b>	<b>17</b>
<b>Contacts</b>	<b>18</b>

## La fiscalité internationale et l'Afrique

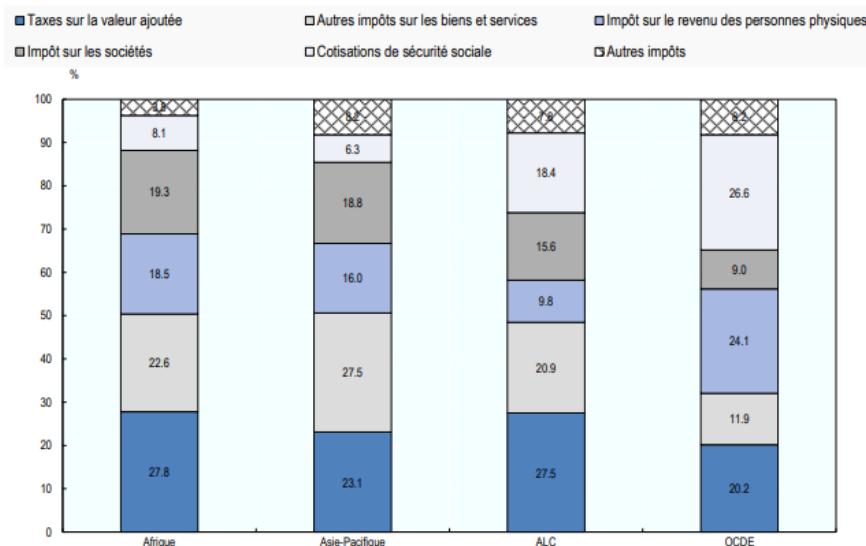
L'OCDE a publié en octobre 2023 un rapport sur la fiscalité internationale et l'Afrique, à l'intention des ministres des finances et des gouverneurs de banque centrale du G7. L'étude offre une vision globale des enjeux et des recommandations en matière de politique fiscale en Afrique. Elle souligne l'importance de la mobilisation des ressources intérieures, de la coopération internationale et du renforcement des capacités pour garantir une fiscalité efficace et équitable en Afrique et pour atteindre les objectifs de développement durable, dont le coût est évalué à 1 600 Mds USD d'ici 2030.

En Afrique, en 2020, le ratio moyen impôts/PIB était de 16,0 %, soit bien inférieur à l'Asie-Pacifique (19,1%), l'Amérique latine et les Caraïbes (21,9 %) et l'OCDE (33,5 %). L'Afrique se distingue des autres régions par la forte proportion de rentrées fiscales perçues via l'impôt sur les sociétés (19,3 % contre 9,0 % dans l'OCDE) et les faibles rentrées liées aux cotisations de sécurité sociales (8,1 % contre 26,6 % dans l'OCDE).

Afin d'avancer sur ces difficultés fiscales rencontrées par les pays africains, l'Union Africaine a intégré dans sa feuille de route pour les cinquante prochaines années le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures, la mise en place des systèmes efficaces, transparents et harmonisés de collecte des recettes fiscales et de gestion des dépenses publiques, et l'élimination toutes les formes de flux financiers illicites. Dans le cadre de ce processus de mise en œuvre de la ZLECAf, une unification, sur l'ensemble du continent africain, des législations et des réglementations fiscales de ses membres en ce qui concerne les produits et services devra par ailleurs être conduite.

Enfin, afin d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures en Afrique, l'OCDE recommande le renforcement des capacités et de l'assistance technique dans le domaine de la fiscalité internationale, en particulier pour aider les pays africains à mettre en œuvre la solution reposant sur deux piliers.

Structure fiscale (pourcentage des recettes fiscales totales) en Afrique, en Asie-Pacifique, dans la région ALC et dans la zone OCDE, 2020



## **Afrique du Sud – Le chômage recule significativement au troisième trimestre 2023**

Selon l'agence nationale de statistiques, le taux de chômage a atteint 31,9% de la population active au troisième trimestre 2023, contre 32,6% au trimestre précédent. L'indicateur atteint ainsi son plus faible niveau depuis près de trois ans, bien qu'il reste supérieur de près de 3 points à son niveau pré-covid. 399 000 emplois ont été créés sur le trimestre, la majorité dans le secteur formel non agricole (+287 000), portant la force de travail à 16,8 M emplois, un niveau supérieur à la situation pré-covid (16,4 M). Les secteurs qui ont le plus contribué à la création d'emplois sont la finance (+237 000), les services sociaux et de proximité (+119 000) et l'agriculture (+61 000). A l'inverse, les industries manufacturière (-50 000) et minière (35 000) ont vu leurs forces de travail se contracter – signe des difficultés qui touchent ces secteurs. Le taux de chômage élargi, qui intègre les individus découragés par la recherche d'emplois, atteint 42,1%, et celui des jeunes (15-24 ans) 58%.

## **Ethiopie – L'Ethiopie sur la voie d'un défaut de paiement**

L'Ethiopie n'a pas remboursé le coupon d'intérêts dû au lundi 11 décembre sur son euro-obligation d'un montant de 1 Md USD, arrivant à échéance en décembre 2024. Le ministère des Finances a déclaré le 8 décembre qu'il ne serait pas en mesure de payer le coupon de 33 MUSD en raison de la « position extérieure fragile » du pays et de « pressions externes aigues ». Des discussions restreintes avec les créanciers privés avaient été engagées, mais les détenteurs obligataires ont rejeté la proposition du gouvernement éthiopien de restructurer l'euro-obligation (report du calendrier d'amortissement entre juillet 2028 et janvier 2032, et une réduction du taux d'intérêt nominal de 6,625 % à 5,5 %). Le pays dispose d'une période de 14 jours pour honorer le paiement sans quoi il sera considéré en défaut de paiement. L'Ethiopie pourrait être le troisième pays africain, avec la Zambie et le Ghana, à faire défaut.

## **Somalie – FMI et Banque mondiale annoncent l'annulation de la dette dans le cadre de PPTE**

Le FMI et la Banque mondiale (BM) ont approuvé le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) pour la Somalie, permettant une annulation de sa dette à hauteur de 4,5 Mds USD. Selon le FMI, la dette du pays est passée de 5,2 Mds USD à 600 MUSD. Elle est maintenant inférieure à 6 % du PIB, contre 64 % en 2018. Une partie de l'allègement de la dette a été accordé par les créanciers commerciaux (3 Mds USD), suivis par les créanciers multilatéraux (573,1 MUSD), la Banque mondiale (448,5 MUSD), le FMI (343,2 MUSD) et le Fonds africain de développement (131 MUSD).

## **Kenya – Le rythme des licenciements atteint le même niveau que pendant la crise sanitaire**

En octobre, le rythme des licenciements s'est accéléré au Kenya et a même atteint le pic constaté lors de la pandémie de Covid-19. Selon les recherches réalisées par la Stanbic Bank dans son Purchasing Manager Index (PMI) et regroupant l'opinion de

400 managers d'entreprises, les suppressions d'emplois ont été effectuées en réponse à la baisse générale des ventes des entreprises, entraînant une réduction des niveaux de production. En effet, les données montrent que dans les secteurs sondés (industrie, construction, ventes de gros, services, et minier) la production de biens et services a connu en octobre son point le plus bas depuis janvier 2014. En lien avec l'élévation des pressions inflationnistes, la baisse des niveaux de liquidités des consommateurs et les nouvelles mesures fiscales prises par l'administration Ruto, les entreprises ont constaté une baisse majeure de la demande de biens et de services en même temps qu'une hausse de leurs coûts. En octobre, l'inflation s'est établie à 6,9 %, largement portée par l'augmentation des coûts des transports à +13,6 % en g.a. Une des premières conséquences de la multiplication des mesures fiscales : la baisse de la consommation de pétrole sur le premier trimestre FY 2023/2024.

## **Malawi – Le FMI approuve un nouveau programme de financement de 175 MUSD**

Le 15 novembre, à l'issue de la seconde revue du *Staff Monitored Program (SMP)*, le Fonds Monétaire International (FMI) a approuvé un programme de facilité élargie de crédit (FEC) au profit du Malawi, d'un montant de 178 MUSD sur une période de 48 mois, qui prévoit un décaissement immédiat d'une première tranche de 36 MUSD. Malgré une dégradation de nombreux indicateurs économiques sur l'année 2023 (croissance atone à +1,6% ; inflation : +30,3% ; réserves internationales : -1,1 Mds USD), le gouvernement a lancé un programme de réformes structurelles et entamé une rationalisation des dépenses publiques. Il a par ailleurs procédé, le 8 novembre, à une dévaluation de la devise locale de 44% (pour atteindre la parité de 1 700 MWK pour 1 USD), et recueilli des assurances de financement de ses principaux créanciers, premier pas vers une restructuration de la dette externe du pays (39,3% du PIB pour 2023, un niveau jugé insoutenable par le FMI), deux prérequis indispensables à la mise en place du programme.

## **Mozambique – La croissance accélère à 5,9% au troisième trimestre**

Selon l'agence nationale de statistiques (INE), le PIB a progressé de 5,9% sur un an au troisième trimestre 2023, après 4,7% au trimestre précédent. Quatorze des quinze secteurs de l'économie ont enregistré une progression de leur activité sur la période, en particulier les industries extractives (+43,2%, soit une contribution positive de 3,1 points). Pour rappel, selon le FMI, la croissance mozambicaine devrait accélérer en 2023 pour atteindre 7% (après 4,2% en 2022) et 5% selon la Banque mondiale (après 4,1% en 2022).

## **Bénin – S&P maintient la note du pays à "B+" et rehausse la perspective à "positive"**

L'agence de notation financière S&P a maintenu la notation du Bénin à "B+" et fait passer la perspective associée de "stable" à "positive". Cette évaluation, d'autant plus favorable qu'elle intervient dans un contexte de nombreux chocs externes, est portée par de bonnes perspectives de croissance (6,5% en moyenne sur 2024-2026) et des politiques économiques volontaristes, dont il ressort notamment une consolidation budgétaire qui permettrait d'atteindre la norme communautaire de 3% d'ici 2025. Le développement de la zone économique spéciale de Glo Djigbé est également cité comme un facteur de transformation structurelle de l'économie.



## **Niger – Hausse de l’inflation à 7,3% en octobre 2023**

Selon l’Institut national de la statistique du Niger (INS), le taux d’inflation au Niger s’est établi à +7,3% en glissement annuel (g.a) en octobre 2023, contre +7,8% en g.a en septembre. Ce niveau d’inflation est imputable principalement à la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+11,1% en g.a) ainsi que de la catégorie "logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+10,5% en g.a), reflétant en particulier la hausse du prix de l’électricité, du gaz et autres combustibles (+17% en g.a.). A noter toutefois que seuls les prix du secteur de l’enseignement et des communications sont restés quasiment stables.

## **Afrique de l’Ouest – La BCEAO relève à nouveau ses taux directeurs de 25 pdb**

A l’issue de sa réunion ordinaire le 6 décembre 2023, le Comité de Politique Monétaire a décidé de relever de 25 points de base (pdb) les taux directeurs de Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO), à compter du 16 décembre. Ainsi, le principal taux directeur auquel la BCEAO prête ses ressources aux banques passera de 3,25% à 3,50%. Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques reste inchangé à 3%. Cette décision viserait à anticiper et à contenir l’impact des risques liés aux pressions inflationnistes et aux tensions sur les comptes extérieurs de l’UEMOA. La croissance pour l’année 2023 est projetée à 5,7% et le taux d’inflation à 3,7% (contre 7,4% en 2022). En outre, les crédits à l’économie ont maintenu un rythme de progression soutenue : +13,9% en g.a à fin septembre 2023, après 16,2% à fin juin.

# **Environnement des affaires**

## **Régional – Joe Biden approuve la prolongation de l’AGOA pour les pays africains**

Le Président des Etats-Unis, Joe Biden, a approuvé la prolongation de la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (African Growth and Opportunity Act - AGOA) qui devait se terminer en septembre 2025 et s’est engagé à la promouvoir devant le Congrès. Créée en 2000 par le Congrès américain et relancée en 2015, l’AGOA offre un accès en franchise de droits de douanes au marché étatsunien pour les exportations de marchandises en provenance de 49 pays d’Afrique sub-saharienne. La prolongation de l’AGOA après 2025 aidera les pays concernés à stimuler leurs exportations, et par extension la croissance économique et le développement, en augmentant les investissements et les recettes en devises en provenance des Etats-Unis. Cette déclaration du président Biden intervient quelques jours après que ce soit tenu le

20ème sommet de l'AGOA (du 2 au 4 novembre) à Johannesburg et a provoqué un apaisement chez les dirigeants des pays africains.

## **Afrique du Sud – Visite du ministre Olivier Becht pour renforcer les relations bilatérales**

Accompagné d'une délégation d'une dizaine d'entreprises françaises, le ministre délégué au commerce extérieur Olivier Becht s'est déplacé en Afrique du Sud afin de renforcer les relations économiques avec la première économie africaine, membre du G20, également 3<sup>e</sup> partenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne et première destination des investissements français dans le sous-continent. En visite au Cap, le ministre délégué a pu y valoriser la communauté « *French Tech* », qui comprend l'une des licornes africaines, Ozow, créée par le Français Thomas Pays, ainsi que le site de production de Biovac qui illustre la profondeur des partenariats technologiques noués par les entreprises françaises dans le pays. A Johannesburg le ministre a lancé la communauté « *Afrique France entrepreneurs* » visant à renforcer les liens entre des PME des deux pays, et valoriser des projets emblématiques mis en œuvre en Afrique du Sud par les entreprises françaises (centre de formation de Schneider Electric et train urbain rapide opéré par RATP Dev).

## **Cameroun – Création d'un comité de coordination des politiques de lutte contre le blanchiment d'argent**

La présidence de la République a annoncé, à travers un décret, la création du comité de coordination des politiques nationales de lutte contre le blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme (LBC/FT). Ce comité, placé sous l'autorité du ministère des finances, aura entre autres pour missions d'assister les pouvoirs publics, les acteurs économiques, sociaux et financiers dans la LBC/FT et d'appuyer l'agence d'investigation financière (ANIF) dans la coordination et le suivi des exercices d'évaluation mutuelle du dispositif de LBC/FT. La création de ce comité rejoint les recommandations du GAFI (Groupe d'Action Financière). Pour rappel le 23 Juin dernier, le Cameroun avait été placé sur la « liste grise » des pays sous surveillance renforcée par le GAFI. Cette liste grise concerne les pays ayant des lacunes stratégiques de LBC/FT, mais qui se sont engagés à collaborer avec le GAFI pour remédier à ces problèmes.

## **Ethiopie – La contrainte sur le crédit met les exportations de café en péril**

A la suite d'une directive de la Banque Nationale Ethiopienne (NBE) plafonnant la croissance du crédit à 14 %, adoptée en août, les exportateurs de café se retrouvent privés de liquidité pour acheter les semences alors que la saison des récoltes approche. D'après le chef de la Ethiopian Coffee and Tea Authority, les négociations avec la NBE sont en cours pour traiter les demandes de prêts provenant de ce secteur en priorité. Il affirme que bien que 48 Mds ETB de prêts aient été alloués pour l'industrie du café au cours de l'année précédente, environ 9 Mds ETB ont été détournées pour alimenter des dépenses non-liées au café. Par conséquent, 58 exportateurs ont été suspendus. Par ailleurs, le président de la banque Dashen

déclare que les problèmes de crédit ne sont pas propres à l'industrie du café mais s'inscrivent dans une dynamique économique de contraction plus large. Le gouvernement prévoit de récolter 1,7 Md USD à partir de l'exportation de 350 000 tonnes de café. D'ores et déjà, le problème de fonds de roulement causé par la directive de la NBE cause une certaine tension sur d'autres segments du secteur agricole, y compris vivrier.

### **Gabon – Nouvelle réglementation sur l'attribution des marchés de travaux publics**

Le conseil des ministres du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) a entériné le mercredi 8 novembre l'adoption d'un décret visant à modifier le Code des Marchés Publics afin de rendre exclusive aux PME et PMI nationales l'attribution des marchés de travaux publics dont le montant est inférieur ou égal à 150 000 FCFA. L'ambition publiquement affichée est de favoriser le développement des entreprises gabonaises ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat gabonais. Cela s'inscrit dans la lignée des engagements pris par le nouveau pouvoir exécutif en place afin d'assurer l'instauration d'une préférence nationale et d'une « gabonisation » au sein des instances publiques et privés du pays.

### **Nigéria – Visite du ministre délégué Olivier Becht à Lagos**

Accompagné d'une délégation d'une quinzaine d'entreprises françaises. Le ministre délégué au commerce extérieur Olivier Becht s'est déplacé en novembre pour une visite articulée autour du Sommet économique de la French Week, organisée par la CCI France-Nigéria et d'une réunion du conseil d'affaires France-Nigéria, instance bilatérale mise en place par le Président de la République nigérian en 2018. Ce déplacement a notamment permis de montrer l'importance de la dimension économique du partenariat France-Nigéria, le niveau d'accès dont bénéficie la France notamment au sein du conseil, ainsi que la diversité des entreprises françaises présentes dans le pays (French Tech, secteur de l'agribusiness, secteur énergétique).

## **Projets et financements**

### **Afrique centrale – Succès de la table ronde sur les projets intégrateurs de la CEMAC**

Les 28 et 29 novembre 2023, la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) a organisé une table ronde pour le financement des projets intégrateurs de la zone à Paris. Afin d'achever l'intégration régionale prévue par le programme économique régional de la CEMAC, une première table ronde sur le financement de 11 projets avait été organisée à Paris fin 2020, permettant alors de lever 3,8 Md€ d'intentions de financements pour 8 projets d'infrastructures régionales. Au vu du succès de cette première série de projets, un deuxième programme de 13 projets intégrateurs prioritaires a été élaboré. Sur le coût total de ces 13 nouveaux projets, estimé à 8,8 Md€, des intentions de financements pour 1,5 Md€ avait déjà été annoncées en amont de la 2ème table ronde tenue en novembre. Lors de cette table ronde, des financements ont été annoncés par Blend



Finance pour 5,6 Mds€, par la Banque de développement des Etats d’Afrique centrale pour 1,1 Md€, par Wagas Group pour 400 M€, par la Banque africaine de développement pour 390 M€ et par Arise pour 300 M€, permettant de lever un total de 8,9 Mds€ et d’atteindre l’objectif de financements pour ce deuxième programme de projets intégrateurs.

## **Afrique du Sud – La KfW octroie un prêt de 500 MEUR au gouvernement sud-africain**

Le 17 novembre, la Banque de développement allemande (KfW) a accordé un prêt de politique budgétaire de 500 MEUR au gouvernement sud-africain. Ce financement concessionnel, sur une période de douze ans, s’inscrit dans le cadre d’une opération conjointe avec la Banque Mondiale (prêt de 1 Md USD) et la Banque Africaine de Développement (BAfD – 300 MUSD), octroyée en octobre 2023. Il ambitionne de soutenir la transition énergétique du pays, sans que les détails de l’opération et le contenu des indicateurs de suivi n’aient été publiés. D’après un communiqué du Trésor sud-africain, ces prêts témoignent de la stratégie de diversification des sources de financement de l’Etat (recours accrus aux bailleurs internationaux), mais ils ne seront pas intégrés aux contributions du partenariat de la *Just Energy Transition* (JET) Ce communiqué précise néanmoins que ces prêts suivront les grandes lignes du plan d’investissement de la JET - document identifiant notamment trois volets stratégiques pour catalyser les financements : le développement des énergies renouvelables, la production d’hydrogène décarboné et le soutien à la filière des véhicules électriques.

## **Cameroun – La Banque mondiale octroie 198 Mds FCFA pour la réhabilitation du tronçon routier Mora-Dabanga–Kousseri**

La convention de financement a été signée le 20 novembre 2023 entre le Ministre de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire et le Directeur des Opérations de la Banque mondiale au Cameroun. Ce financement est destiné à la mise en œuvre du Projet d’amélioration de la connectivité, la résilience et l’inclusion le long de la Nationale N°1 Mora-Dabanga-Kousseri (PACRI-MDK). Il s’inscrit en droite ligne des actions à mettre en œuvre dans le cadre du Plan Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l’Extrême-Nord. Ce projet permettra notamment de réhabiliter le tronçon Mora-Kousseri (205 km) et de construire des écoles et centres de santé le long de cet axe routier.

## **Cameroun – L’UE et la BEI débloquent 38,4 Mds FCFA pour un projet d’électrification**

Le projet d’électrification rurale et d’accès à l’électricité dans les régions sous-desservies du Cameroun (PERACE) a été lancé par le ministre de l’Eau et de l’Energie. Le projet a pour objectif d’accroître de 5% le taux d’accès à l’électricité à l’échelle nationale d’ici juin 2025, avec un focus sur les régions de l’Extrême-Nord, de l’Est et du Nord-Ouest où il est prévu l’électrification de 286 localités. Grace à un appui technique et financier de 38,4 Mds FCFA débloquent par l’UE et de la BEI , le Projet PERACE va être étendu aux régions de l’Adamaoua et du Nord dès 2024 pour l’électrification de 239 localités. Le PERACE repose sur six composantes : l’extension

des réseaux interconnectés, l'électrification rurale décentralisée, le soutien aux ménages par les coûts de raccordement, le renforcement des capacités institutionnelles et gestion du projet, la réponse d'urgence contingente et les indemnités et compensations. Il va permettre de fournir de l'énergie électrique à près de 2,5 millions de personnes à travers le Cameroun.

## Guinée - Mission d'entreprises du MEDEF I

Du 6 au 8 novembre 2023, la Guinée a accueilli une importante **délégation** d'entreprises françaises du MEDEF International. Une mission historique par (i) sa taille (38 entreprises, 9 secteurs représentés ; (ii) les intervenants (3 présidents de groupes : Africa Global Logistics (AGL), Sogea-Satom et Matière ; 7 ministres guinéens et le Premier ministre mobilisés) ; (iii) son effet accélérateur des projets de coopération économique. On peut également noter entre autres la signature d'un contrat entre Matière SAS et l'Agence de gestion des Routes (Ageroute) et la signature d'un protocole d'accord entre IGN FI et le ministère de l'Urbanisme. S'agissant en particulier du contrat entre **Matière** SAS et l'Ageroute, il vise la construction de 14 ponts métalliques en zones rurales et la réhabilitation de 140 km de pistes en zones agricoles en Haute Guinée et en Guinée Forestière. Les investissements seront cofinancés par Bpi France et Ecobank Guinée. Pour la mise en œuvre du projet, Matière SAS sera accompagnée par l'entreprise locale IC Transport.

# Secteurs d'activités

## Energies et matières premières

### Afrique du Sud – Eskom publie ses résultats pour l'exercice 2022/2023

Le 31 octobre 2023, l'électricien public Eskom a présenté son rapport financier pour l'exercice 2022/23. Pénalisés par des difficultés opérationnelles majeures, les résultats financiers se sont nettement dégradés. Le taux de disponibilité des capacités de production installées continue de se dégrader (56%, contre 62% lors de l'exercice précédent). Les délestages électriques se sont ainsi intensifiés pour atteindre un niveau inédit : 280 jours sur l'exercice (contre 65 au cours de l'exercice précédent), soit un déficit de production de 13,5 TWh (contre 1,6 TWh sur l'exercice précédent). Si le chiffre d'affaires a légèrement progressé, il reflète simplement la hausse des tarifs de distributions de l'électricité (+9,61%), alors que les volumes de ventes ont nettement reculé (-5%). La rentabilité opérationnelle s'est dégradée : la marge d'EBITDA atteint ainsi moins de 15%, contre plus de 21% lors de l'exercice précédent – en lien avec la hausse des coûts de production et un recours accru aux centrales à diesel et gaz. Les mauvaises performances renforcent le surendettement de l'entreprise (423,9 Mds ZAR à la fin de l'exercice, soit 51% du total du bilan). Eskom présente ainsi des pertes nettes de 23,9 Mds ZAR (soit 1,2 Md EUR), contre des pertes de 11,9 Mds ZAR sur l'exercice précédent. Face à cette situation, le plan de réforme et de dégroupage se poursuit (séparation de la compagnie nationale d'électricité en trois entités – la production, la transmission et la distribution) mais se heurte à une crise de gouvernance. La reprise partielle de la dette annoncée dans le budget

2023/2024 (*Eskom Debt Relief Act*) devrait toutefois permettre de renforcer la structure financière d'Eskom.

## **Afrique du Sud – Création d'une nouvelle compagnie pétrolière publique sud-africaine**

A la suite de l'adoption fin octobre par l'Assemblée nationale sud-africaine d'un nouveau projet de loi sur le développement des ressources pétrolières, une nouvelle entreprise publique pétrolière va voir le jour. Elle sera chargée de gérer la participation de l'État à hauteur de 20 % dans tous les droits pétroliers. Cette dernière qui a été baptisée la South African National Petroleum Company (SANPC), est en fait la fusion de trois autres sociétés publiques – à savoir la South African Gas Development Company (iGas), le Strategic Fuel Fund (SFF) et la Petroleum Oil and Gas Corporation d'Afrique du Sud (PetroSA). La nouvelle société d'État s'occupera notamment de gérer les stocks stratégiques de pétrole brut de l'État et de commercialiser les installations.

## **Cameroun/Tchad – Lancement du projet d'interconnexion des réseaux électriques**

Le projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) a été officiellement lancé le 21 novembre 2023 à Yaoundé. Le projet va permettre d'améliorer l'offre, la fiabilité et l'accessibilité à l'électricité au Cameroun et au Tchad, et va contribuer au développement du marché de l'électricité en Afrique Centrale. Le projet, figurant parmi les projets intégrateurs du Programme de Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), sera financé à hauteur de 557,5 Mds FCFA avec l'appui des bailleurs : la Banque mondiale (231,7Mds FCFA), la BAD (169,2Mds FCFA), la Banque islamique de développement (80,7Mds FCFA) l'Union Européenne (19,7Mds FCFA) et par les deux Etats. Le projet dans sa partie camerounaise comprend deux composantes : la première composante qui permettra d'interconnecter le réseau interconnecté sud (RIS) au réseau interconnecté Nord (RIN) et la deuxième qui va permettre d'exporter 100MW au Tchad depuis le Cameroun. Concrètement il s'agira de construire 524 km de ligne aérienne double terna de 225KV entre Ntui (Centre) et Woura Soua (Adamaoua) ; de construire de quatre postes de transformation dans les localités de Ntui, Yoko, Tibati et Woura Soua, d'alimenter 110 villages des régions du Centre et de l'Adamaoua et d'exporter de l'électricité au Tchad depuis le barrage de Nachtigal.

## **Kenya – Le Kenya commence à rationner l'électricité**

Kenya Power va commencer à rationner l'approvisionnement en électricité, en ciblant la région occidentale, afin d'alléger la pression sur les équipements électriques vieillissants. Le secrétaire du cabinet chargé de l'énergie, Davis Chirchir, a déclaré que le ministère s'était tourné vers le délestage comme solution à court terme. La récente panne d'électricité (sixième en trois ans), a contraint les entreprises à recourir à des générateurs et aurait causé des décès dans les hôpitaux où les sources d'énergie de secours ne se branchent pas rapidement. Kenya Power a augmenté le nombre de ses clients de 295 % en dix ans, mais la couverture du réseau n'a pas été accompagnée d'investissements pour le rénover. Le manque de fiabilité de l'approvisionnement de Kenya Power a incité les gros consommateurs à construire leurs propres sources, notamment l'énergie solaire et la biomasse. Kenya

Power, qui vient de subir une perte nette de 3,2 Mds KES sur FY 2022/23, mise sur le soutien de la Banque mondiale pour rénover son réseau.

## **République centrafricaine – Lancement d'une centrale solaire**

La République centrafricaine a inauguré un parc solaire de 25 mégawatts à Danzi. Ce parc est censé fournir de l'électricité à 250 000 habitants de Bangui. Ce projet, financé par la Banque mondiale, marque le début de l'effort du pays pour accéder à une énergie propre et de qualité. Il permettra de remplacer plus de 90% de l'énergie actuellement produite par le diesel, tout en rapportant plus de 4 millions de dollars par an à la compagnie nationale d'électricité. D'ici à 2030, près de la moitié de la population centrafricaine devrait avoir accès à l'électricité.

## **Zimbabwe – Découverte de gisements de gaz**

Invictus Energy, société cotée à la bourse australienne, a annoncé une importante découverte de gaz à Mukuyu, dans le nord du Zimbabwe, qui représente, selon ses dirigeants, l'un des développements les plus significatifs dans le secteur pétrolier et gazier de ce pays d'Afrique australe. Le nouveau ministre des mines et du développement minier du pays, M. Soda Zhemu, a salué la découverte pour son potentiel impact positif sur l'économie et la diversification du mix énergétique du Zimbabwe. Le gouvernement zimbabwéen et Invictus ont souligné que la découverte doit encore être confirmée par les tests et l'exploration en cours. Quatre échantillons d'hydrocarbures ont été récupérés dans le puits Mukuyu-2, confirmant les découvertes antérieures du puits Mukuyu-1, situé à sept kilomètres de là. La dernière découverte « confirme l'important potentiel du champ de Mukuyu, qui présente une fermeture structurelle de plus de 200 km », a déclaré M. Scott Macmillan, directeur général d'Invictus, dans un communiqué. D'autres forages sont nécessaires pour confirmer l'étendue de la découverte.

## **Burkina Faso – Retrait de 4 permis d'exploitation miniers (or, zinc)**

Le 8 novembre, le conseil des ministres a adopté quatre décrets portant retrait des permis d'exploitation industrielle d'une mine de zinc et de trois mines d'or. Dans le détail, ces mesures concernent (i) la grande mine de zinc de Perkoa appartenant à la société Nantou Mining Burkina Faso SA, filiale du groupe canadien Trevali mining, (ii) la grande mine d'or de Yéou, de la société Nordgold Yeou SA, filiale du groupe russe Norgold ; (iii) la petite mine d'or de Guiro, de la société Komet Ressources Afrique SA, filiale du groupe canadien Komet Ressources et (iv) la grande mine d'or de Kalsaka de la société Balaji group mining Kalsaka (BGMK) SA, filiale du groupe Baladji. Pour rappel, la société Nantou Mining Burkina Faso, qui exploitait la seule mine de zinc du pays, est en liquidation judiciaire depuis novembre 2022, à la suite d'une inondation meurtrière très médiatisée survenue le 16 avril 2022. S'agissant de la société Nordgold Yeou, elle aurait fourni un dossier incomplet pour le renouvellement de son permis expiré le 13 mars 2020. En ce qui concerne les sociétés Komet Ressources Afrique et BGMK, elles auraient notamment arrêté leurs activités sans autorisation de l'administration des mines pendant plus de 2 ans. L'ensemble de ces sites seront cédés à des repreneurs.

## **Sénégal - Komos Energy rachète les parts de BP sur un projet gazier**

La compagnie pétrolière américaine Kosmos Energy Ltd. a annoncé, le 6 novembre, l'augmentation de sa participation directe au projet gazier Yaakar-Teranga avec le rachat des parts (60%) de la compagnie britannique British petroleum (BP), sous réserve de l'approbation du gouvernement sénégalais. Avec désormais 90% des parts du projet (la compagnie nationale Petrosen détenant les 10% restant) Kosmos prendrait ainsi le contrôle du projet. En phase d'exploitation, la part de Petrosen pourrait monter à 34%, celle de Kosmos baisser à 33% et un nouveau partenaire pourrait prendre 33% des parts. D'après le communiqué, Kosmos se fixe comme objectif d'accélérer le développement Yaakar-Teranga dans le but de répondre à la demande locale, émanant notamment des producteurs d'électricité et des industries locales, et une partie étant destinée à l'exportation. Le plan de développement envisagé du projet prévoit le transport par gazoduc du gaz jusqu'à la côte pour la demande locale et un navire flottant GNL pour les exportations. Une des plus grandes découvertes de gaz au monde avec des réserves évaluées à 25 000 Mds de pieds cube de gaz, Yaakar-Teranga devrait produire 550 M de pieds cube standard de gaz par jour.

## **Mauritanie – Le potentiel du pays en énergies renouvelables mis en avant par l'AIE**

L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) souligne, dans son rapport exclusivement dédié au pays, les opportunités de développement que pourraient générer les énergies renouvelables. Le pays possède en effet assez de ressources pour sécuriser son propre approvisionnement et se positionner comme un acteur important du futur marché énergétique renouvelable. En 2021, seulement 48% de la population mauritanienne avait accès à l'électricité. Le mix énergétique actuel est composé de 61% d'hydrocarbures (fioul lourd en particulier), 25% d'hydroélectrique, 6,8% d'éolien et 7,2% de solaire. Le rapport de l'AIE indique en outre que les prix de référence pour les projets d'énergie renouvelable récemment attribués dans des endroits où l'irradiation solaire et la vitesse du vent sont similaires à celles de la Mauritanie ont été de l'ordre de 15-38 USD/MWh pour le solaire à grande échelle et 26-41 USD/MWh pour l'éolien. Cela suggérerait que le coût de l'énergie renouvelable dans le pays pourrait être inférieur au coût estimé de la production à partir de diesel (80-110 USD/MWh) et permettrait ainsi de réaliser des économies significatives dans le secteur minier.

## **Industrie, transports et services**

### **Afrique du Sud – ArcelorMittal envisage de fermer ses usines menaçant 3 500 emplois**

Le producteur d'acier indo-luxembourgeois ArcelorMittal South Africa a indiqué qu'il envisage de fermer ses usines d'acier de Newcastle et de Vereeniging, ce qui pourrait entraîner la perte de 3 500 emplois directs et contractuels. Cela aurait un effet désastreux sur les économies locales et notamment pour celle de la ville de Newcastle, dans le Kwazulu-Natal, qui repose grandement sur l'usine. ArcelorMittal a précisé que la réduction des activités excluait les fours à coke de l'usine de Newcastle. De multiples raisons sont avancées. Tout d'abord, la baisse de 20 % de la demande en raison d'une croissance économique toujours faible, de dépenses d'infrastructure limitées et de retards dans les projets. L'augmentation des coûts de

transport et de logistique, aggravée par les perturbations des services ferroviaires, ainsi que l'escalade des prix de l'énergie. L'avantage concurrentiel de la ferraille sur le minerai de fer, dû à un système de prix préférentiel pour la ferraille, un droit d'exportation de 20 % et l'interdiction récemment imposée sur les exportations de ferraille, qui a donné aux fours à arc électrique un avantage "artificiel" sur les usines intégrées comme celles de Newcastle et Vereeniging qui valorisent le minerai de fer.

## **Angola – Lancement de l'appel d'offres pour l'exploitation du nouvel aéroport de Luanda**

Le gouvernement angolais a lancé le 17 novembre un appel d'offres pour l'exploitation de l'aéroport international Dr Antonio Agostinho Neto, nouvellement construit à Luanda. La concession de l'aéroport aurait une durée de 25 ans avec une possibilité de prolongation de 15 ans supplémentaires. Construit par l'entreprise chinoise China National Aero-technology International Engineering Corporation (AVIC-ENG), pour un investissement global estimé à plus de 3 milliards de dollars, il s'étale sur une superficie totale de 1 324 hectares, et dispose d'une capacité de 15 millions de passagers, soit environ 100 000 vols chaque année ainsi que 130 000 tonnes de fret par an. La date limite de candidature à l'appel d'offres est le 16 février 2024. Les critères d'éligibilité des entreprises intéressées, individuellement ou en consortium, incluent la capacité financière (qui doit dépasser 150 millions de dollars) et la gestion pour une durée minimale de trois ans, entre 2018 et 2022, d'au moins un aéroport d'une capacité d'au moins 10 millions de passagers par an. Le gouvernement table sur un accord qui devrait rapporter environ 700 millions de dollars aux caisses de l'État.

## **Cameroun – AGL réalise un investissement de 3,3 Mds FCFA pour rénover la voie ferrée**

Le concessionnaire du chemin de fer au Cameroun, Cameroon Railway (CAMRAIL), filiale d'Africa Global Logistics (AGL), a annoncé la réception d'un lot de matériel acquis sur fonds propres par l'entreprise. Le matériel constitué de 33000m linéaires de rail et de 14 appareils de voie, va permettre de conduire les travaux de maintenance du réseau sur les sections de voie ferrée Douala-Yaoundé et Belabo-Ngaoundéré. Les 14 appareils de voie seront par ailleurs installés sur les voies principales de certaines gares du réseau. Camrail grâce au soutien de son actionnaire AGL et des bailleurs de fonds (AFD, Banque mondiale, BEI) est engagé dans une démarche de modernisation du réseau ferroviaire camerounais afin de faciliter la mobilité des personnes et l'acheminement des marchandises.

## **Djibouti – Mise en orbite du premier nanosatellite djiboutien**

Le premier nanosatellite « made by Djibouti » (dénommé Djibouti 1A) a été mis en orbite le 11 novembre 2023 depuis la base spatiale de Vandenberg aux Etats-Unis. Ce lancement devrait être suivi d'un deuxième au premier semestre 2024. Construits dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement djiboutien et le Centre Spatial Universitaire de Montpellier (CSUM), ces deux satellites se destinent à des applications concrètes économiques et environnementales, notamment la récolte de données climatiques. Pour rappel, un Mémorandum d'entente (MoU) avait été signé entre Djibouti et la Hong Kong Aerospace Technology Group le 9 janvier 2023 pour la conception et l'exploitation de plateformes de lancement de



satellites et de fusées dans la région djiboutienne d'Obock (investissement d'1 Md USD sur 5 ans).

## **Ethiopie – Commande de 11 Airbus A350-900 par Ethiopian Airlines**

Ethiopian Airlines a annoncé la commande de 11 Airbus A350-900 supplémentaires le 15 novembre lors du Salon aéronautique de Dubaï. La compagnie aérienne confirme ainsi sa position de premier client africain du constructeur pour les modèles A350 avec 20 A350-900 déjà intégrés à sa flotte et 4 A350-1000 en commande (livraison prévue d'ici fin 2025). Cette commande fait partie d'une commande d'ampleur du groupe (la plus importante de son histoire) qui regroupe, en l'état des annonces faites lors du Salon, l'achat de 42 aéronefs en ferme (11 Airbus A350-900, 11 Boeing 787 Dreamliner et 20 737 Max) et des options d'achat sur 15 Boeing 787 Dreamliner et 21 737 Max. Cet achat vise à donner corps et crédibilité à la stratégie 2035 de la compagnie, qui prévoit un quasi-doublement de sa flotte à cet horizon (140 à 271 appareils).

## **Namibie – Financement du secteur ferroviaire par la Banque africaine de développement**

Le 31 octobre, le Conseil d'Administration de la Banque Africaine de Développement (BAfD) a approuvé l'octroi d'un prêt de 196 MUSD au gouvernement namibien pour le développement du secteur du fret ferroviaire. Le projet consiste notamment en la construction de plus de 200 km de lignes de chemin de fer entre les villes de Kranzberg et Otjiwarongon ainsi que la mise à niveau du système de signalisation de la ligne reliant Walvis Bay et Tsumeb. Située sur le Trans-Zambezi corridor, reliant la Namibie et la RDC via la Zambie, la modernisation et le développement de ces lignes s'inscrit dans le cadre du plan de développement national (Namibia Vision 2023) et vise à renforcer les échanges commerciaux intercontinentaux, et notamment faciliter les débouchés des exportations du secteur minier – alors que les infrastructures ferroviaires namibiennes sont aujourd'hui vieillissantes et que l'opérateur public TransNamib fait face à d'importantes difficultés opérationnelles.

## **Sénégal – Près de 90 M EUR de la BADEA et de la BIsD pour la phase 2 du TER**

Les 10 et 11 novembre, le Sénégal a signé deux conventions de financement avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et la Banque islamique de développement (BIsD), respectivement de 50 M USD et de 40,3 M EUR, en appui à la 2ème phase du Train Express régional (TER). Ces conventions de financements ont été signées à l'occasion d'un déplacement à Riyad. Elles permettront de financer des lots de génie-civil et de systèmes de la phase 2 du TER de Dakar, visant à relier Diamniadio à l'aéroport international Blaise Diagne, incluant plusieurs ouvrages dont 5 ponts rails et 4 ponts routiers.

## **Burkina Faso – Société Générale** **signe l'accord de cession de sa** **filiale à Vista**

Le 7 décembre 2023, le groupe bancaire français Société générale a annoncé la signature de deux accords avec le groupe panafricain Vista en vue de la cession totale de ses parts dans ses filiales au Burkina Faso (52,6%) et au Mozambique (65%). Le groupe Vista reprendrait ainsi la totalité de leurs activités, ainsi que l'intégralité des portefeuilles clients et l'ensemble des collaborateurs (en particulier 17 établissements et 230 collaborateurs au Burkina Faso). L'acquisition est soumise à l'approbation des instances de gouvernance des entités, aux conditions suspensives usuelles ainsi qu'à la validation des autorités financières et réglementaires compétentes et pourrait être finalisée en 2024. Pour rappel, en 2021 le Groupe Vista avait repris les parts du groupe BNP Paribas au sein de la BICIAB, filiale au Burkina, et BICIGUI, filiale en Guinée.

## **Agriculture et agroalimentaire**

### **Congo – La SNPC et le français FRM vont** **développer un projet d'afforestation**

Le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga, et le PDG de la société Forêt ressources management (FRM), Bernard Cassagne, ont signé le 21 septembre à Brazzaville un contrat portant sur la plantation d'un puits de carbone naturel sur une superficie de 50 000 hectares dans le département des Plateaux, au nord du Congo. Le groupe français FRM est en charge de la réalisation du projet depuis la phase de conception jusqu'à sa mise en œuvre. Ce groupe collabore déjà avec Total Energie Congo dans un autre projet de même nature. Durant la phase pilote du présent projet, baptisé « Eco-Zamba » et qui devrait bientôt démarrer, mille hectares de forêt composés essentiellement d'acacias, d'eucalyptus et d'arbres fruitiers de diverses essences seront plantés.

### **Bénin – Visite d'entreprises** **françaises de l'agroalimentaire et** **de la ville durable**

36 entreprises françaises du secteur agroalimentaire et de la ville durable se sont rendues au Bénin en décembre dans le cadre d'une mission conjointe Bpi France et Medef International. Les entreprises ont pu échanger avec les acteurs béninois publics et privés et visiter un certain nombre la zone industrielle de Glo Djigbé. Cette mission était la première de cette envergure depuis 2008.

# Agenda

<b>5-8 février 2024</b>	<b>Mining Indaba</b>	<b>Le Cap, Afrique du Sud</b>
<b>19-23 février 2024</b>	Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat	Yaoundé, Cameroun
<b>20-25 février 2024</b>	Ocean Innovation Africa	Le Cap, Afrique du Sud
<b>5-7 mars 2024</b>	Africa Energy Indaba	Le Cap, Afrique du Sud
<b>24-26 avril 2024</b>	8 <sup>e</sup> édition de la semaine française de Kinshasa	Kinshasa, RDC
<b>Avril 2024</b>	EU Business Forum	Nigéria
<b>23 avril 2024</b>	Forum du CIAN, "Investir en Afrique 2024", Paris	
<b>Mai 2024</b>	EU Business Summit	Ghana
<b>14-17 mai 2024</b>	NAMPO, salon de l'agriculture	Bothaville, Afrique du Sud
<b>12-14 juin 2024</b>	Mining Week Lubumbashi	Lubumbashi, RDC
<b>Octobre 2024</b>	Business Forum régional de la chambre de commerce	Johannesburg, Afrique du Sud
<b>Octobre 2024</b>	Ambition Africa	Paris, France
<b>Novembre 2024</b>	French week	Nigéria
<b>11-14 novembre 2024</b>	<b>AfricaCom</b>	<b>Le Cap, Afrique du Sud</b>

# Contacts

## Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

## Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Michel Drobnik**

Congo : **Guillaume Prevost**

RDC : **Thierry Blin**

Gabon, Sao Tomé : **Pascal Fornage**

## Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Jérôme Baconin**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperte**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Julien Defrance**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Annie Biro**

## Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Daniel Gallissaires**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Christophe Morchoine**

Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Burkina Faso, Niger : **Dominique Lebastard**

Nigéria : **Florent Mangin**

Ghana : **Jean-Noël Blanc**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

**Responsable de la publication : Bureau Multifin 2**

Stéphane Tabarié ([stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr))

Thomas Kergonou-Jimenez ([thomas.kergonoujimenez@dgtresor.gouv.fr](mailto:thomas.kergonoujimenez@dgtresor.gouv.fr))

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>